



COURRIER DE LA MESNIE

Jeunes, vous servez la patrie : Ma plus grande joie sera de voir revivre la France avec vous (HENRI, Comte de Paris)

QUEL SERA L'ARBITRE ?

Ce qui a fait, ce qui fera toujours l'essentielle grandeur de la Monarchie, c'est qu'elle est un régime d'amour. Les esprits forts peuvent sourire, les amateurs de système feindre de n'en pas tenir compte, mais c'est ainsi, et il fallait que l'amour inspiré par l'antique institution, malgré ses erreurs et ses fautes, fut bien fort pour que cent cinquante ans plus tard elle trouve encore au fond des cœurs la petite lueur d'où toute flamme peut de nouveau surgir.

Il suffit de regarder la France, en ce printemps inquiet, pour comprendre, en dépit de tous les sceptiques, que la France a moins besoin d'un système que d'une foi, de raisonner que d'aimer. Certains monarchistes, sans doute, ont pu confondre un moment « le cheval blanc d'Henri IV avec le cheval noir de Boulanger », et la main de justice avec la matraque du gendarme. Pour nous, nous n'avons jamais admis, nous n'admettrons jamais que le peuple de chez nous ait davantage besoin d'être mâté que d'être aimé. Ce qu'il faut aux Français, ce qu'il faut à la France déchirée, ce n'est pas un dompteur : c'est un ARBITRE.

Quiconque n'est pas pénétré de cette vérité jusqu'au plus profond de lui-même, quiconque n'est pas prêt à lui sacrifier ses rancœurs, ses craintes et ses petits intérêts personnels n'est pas des nôtres. Il ne le sera jamais. Même s'il a cru pouvoir, un moment, marcher à nos côtés, c'est ici que nous nous séparons. Quiconque craint trop le peuple pour l'aimer encore n'a pas place dans notre combat, parce que notre combat est amour. Et il est aussi raison car, selon la parole même de Mgr le Comte de Paris, « les ressorts cachés de la politique sont essentiellement psychologiques ». Qui refuse de s'en servir n'a pas droit au nom de politique.

Non, nous ne nous faisons pas d'illusion. Nous savons fort bien quels sont les préjugés que nous avons à vaincre. Nous savons que le peuple, dont nous ne cherchons pourtant que le bonheur, ne nous comprend pas encore, qu'il ne nous comprendra peut-être jamais. Si nous échouons à le convaincre, si ses rancunes (souvent trop justifiées) sont plus fortes que notre foi, il nous condamnera comme il condamnera ceux qui sont ses véritables ennemis ; du moins serons-nous condamnés pour l'avoir trop aimé, tandis qu'ils le seront pour l'avoir trop craint. Et nous ne donnerons pas notre place pour la leur.



C'est au peuple de France que Mgr le Comte de Paris s'est récemment adressé, dans une déclaration reproduite par toute la presse, et dont voici l'essentiel :

« Je dois, comme représentant d'un principe qui a engendré la paix et garanti la justice au cours de notre Histoire, condamner à l'avance ceux qui, tirant argument de l'impuissance de la IV^e République, provoqueraient ou déclencheraient une guerre fratricide. La France a fait maintes expériences de césarisme : elles ont toutes été catastrophiques. La conjonction de l'ambition d'un homme et du dégoût d'un peuple ne peut rien donner de fécond. »

En sortant aujourd'hui d'une demi-retraite de sept années, Mgr le Comte de Paris a voulu rendre à l'institution monarchique son sens véritable. L'amour du peuple pour le Roi ; la réconciliation par l'arbitrage du monarque, des Français que divisent les conflits, telle est la raison d'être de la Monarchie. En publiant « Entre Français », le Prince a longuement insisté sur cette réconciliation nécessaire.

Il en a posé les bases en des termes qui dénotent un esprit généreux et un grand sens politique. Il n'est personne, monarchiste, républicain, socialiste, chrétien, athée, qui — en lisant ces pages — ne soit profondément touché. Le Prince apporte aux Français des raisons de s'aimer. Aux monarchistes, il dicte leur devoir.

Nous reviendrons sur ces positions dans nos prochains numéros. Elles sont essentielles. Elles contiennent la chance de la Monarchie, mais plus encore celle de la France.

Le Prince a parlé. Les principes qu'il a définis sont ceux de notre salut. Mais les principes ne valent que dans la mesure où ils s'incarnent dans les hommes. Faire la Monarchie, mais — en attendant qu'elle soit faite — donner aux Français l'exemple de ses vertus, telles sont les tâches de la Mesnie. Pour les mener à bien, nous lançons dès aujourd'hui un appel fraternel à tous les jeunes qui pensent, comme nous, que l'Amour sera plus fort que la haine et nous les invitons à rejoindre la troupe fervente qui, depuis quatre années, n'a jamais tenu d'autre langage.

Les « Vaillants »

« L'Union des Vaillants-Vaillantes », réplique communiste des « Coeurs Vaillants » catholiques, a tenu son Congrès national du 29 au 31 mars, au château de Montry (Seine-et-Marne). Les délégués, dit le rapport, « ont compris que la profonde originalité des Vaillants-Vaillantes est de prendre hardiment parti avec les forces de progrès contre les forces de réaction... » On voit ce que cela veut dire.

Par contre, d'intelligentes initiatives ont permis aux jeunes congressistes de visiter une tannerie et de consacrer leurs loisirs à la construction d'une maquette d'ateliers en réduction et d'objets en cuir et en peau.

A en croire le même rapport, les journaux « Vaillants » et « Vaillantes » totaliseraient un tirage de 315.000 exemplaires. Pauvres enfants de France !

**

L'Avant-Garde proteste, dans son numéro du 16 avril, contre la subvention de 120 millions accordée au Jamboree de la

JEUNESSE...

Paix. Cette somme, au dire des communistes, « servira, en fait, à l'embellissement de la propriété de M. Lebaudy, sise à Moissan, et dans laquelle se déroulera ledit Jamboree sous le signe de la fleur de lys ».

Tous les campeurs savent, en effet, à quel point la présence, durant quelques semaines, de trente mille jeunes, peut « embellir » un domaine...

**

Guy de Boysson, marquis, président de l'U.J.R.F. et député communiste, vient de déposer un projet de loi demandant l'établissement du droit de vote à 20 ans. Et l'U.J.R.F. rappelle qu'en U.R.S.S. les jeunes votent à 18 ans. Nous n'en sommes pas encore là, mais cela viendra.

**

« Ce n'est pas avec des phrases toujours contredites par les actes que quelque chose peut être changé dans l'avenir de la Jeunesse et du pays. On ne peut pas être à la fois pour et contre la guerre injuste contre le Viet-Nam, pour et contre la réduction des crédits militaires ; tôt ou tard, la jeunesse démasquera les imposteurs ».

Bravo ! Mais, qui écrit cela ?... L'Avant-Garde, dans son numéro du 2 avril. Alors, nous ne comprenons plus. Les ministres communistes n'ont-ils pas précisément voté ces crédits ?

**

Le responsable de cette revue de presse apprend avec satisfaction la naissance d'un nouveau confrère. La presse jeune, réduite pratiquement à l'« Avant-Garde », au « Drapeau rouge » et à « Jeunesse ouvrière » ne lui donnait pas grande pâture. Voici qu'on annonce aujourd'hui la réparation de « Jeunesse anarchiste », organe bimensuel de la Fédération des Jeunes-anarchistes. Bienvenue à ce nouveau confrère. Puisse-t-il alimenter largement nos échos. !

**

Hebdo-Latin sera-t-il enfin un « vrai » journal d'étudiants ? On peut l'espérer en lisant ses deux premiers numéros. Sans doute sont-ils encore malhabiles, sans doute y voit-on fleurir une étrange prose démocratico-humanitaire, sans doute est-on gêné d'y voir en belle place le malheu-

CONFLITS POLITIQUES

reux Ferdinand Lop, qui ne fait plus rire personne, même lorsqu'il se présente à l'Académie... Mais enfin, un journal d'étudiants est né, et c'est une lacune qui — désormais — est comblée dans la presse jeune.

Du second numéro d'Hebdo-Latin, nous avons retenu un article « atomique » de Jean Nocher (celui de l'« émission atomique ») qui, dans une langue discutable, proclame tout de même quelques vérités qui font plaisir à entendre :

« Les vieux partis, les vieilles querelles, les anciens ostracismes ne permettent pas l'éclosion de la jeunesse et l'épanouissement de la vie... Regarde ce Parlement d'élus-automates où trois gros partis se partagent les prébendes... Regarde ces ministres, impuissants et prévaricateurs qui, dès qu'ils arrivent au pouvoir, font fuir les vaches à la Villette. »

Et Jean Nocher décide de « lancer, seul au besoin, un S.O.S. comme on lance une bouteille à la mer ». Hebdo-Latin invite ses lecteurs à y répondre. Nous attendons avec curiosité leurs réactions.

**

« Affluents »

Nous saluons aussi la naissance d'« Affluents », la nouvelle Revue mensuelle des Grandes Ecoles, éditée par le Cercle Social et Economique Inter-Ecoles.

Rappelons que le Cercle Economique Inter-Ecoles, créé l'an dernier par des étudiants désireux d'élargir leur formation, se propose d'approfondir les questions économiques et sociales d'actualité, en multipliant les contacts humains.

« Affluents », dirigée par F.-C. Reddet, a choisi pour siège le Cité-Club, 33, boulevard de Courcelles, Paris (8^e).

**

Nous avons déjà parlé, dans nos précédents numéros, du Festival de la Jeunesse organisé à Prague, du 20 juillet au 20 août, par la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique. On connaît aujourd'hui la liste des organisations qui sont appelées à y représenter la France. Leur seule énumération permettra de constater que beaucoup de mouvements de jeunes, et non des moindres n'ont pas droit au titre de « démocratique ». Les seuls participants français sont, en effet, à ce jour : Ligue française de l'Enseignement, Mouvement Uni des Auberges de la Jeunesse, Syndicat des Instituteurs, C.G.T., Francs et Franches Camarades, F.S.G.T., U.J.R.F., Vaillants et Vaillantes, Jeunes laïques républicaines, Eclaireurs de France, Pionniers de l'Union Française.

Si cette liste est maintenue, les jeunes du Monde réunis à Prague ignoreront toujours qu'il existe en France, des jeunes socialistes, catholiques, protestants et des Scouts de France. C'est un honneur pour ces mouvements, mais c'est bien dommage pour le prestige de notre pays...

**

Les Jeunesses Socialistes ont tenu leur Congrès national les 4, 5 et 6 avril. La couleur adoptée était le rouge. Congrès tenu sous le signe du « Drapeau rouge », dans une salle tendue de rouge, à... Montrouge. Ce Congrès ne nous a rien appris que nous ne sachions déjà, si ce n'est (le « Drapeau Rouge » insiste beaucoup là-dessus !) que les J. S. ont une « tenue » comme n'importe quel mouvement « fasciste » : chemise bleue, cravate et brassard rouges.

Par contre, les « futurs cadres du parti socialiste » ont réaffirmé les positions que nous connaissons déjà, sur l'Indochine, l'apprentissage, les loisirs des jeunes travailleurs, positions souvent courageuses et dont certaines méritent notre sympathie.

L'une des questions les plus controversées fut celle des rapports entre les Jeunes et le Parti. Courtois, secrétaire national adulte, tint à dire que « si le parti a besoin parfois d'un aiguillon « fraternel », les J. S. devraient bien « réserver leur ardeur contre ses ennemis ».

Au cours du même Congrès ont été reçues deux délégations, l'une de l'U.J.R.F. et l'autre des Jeunes Communistes Internationalistes (Trotzkystes) qui furent appelées à s'expliquer sur leurs différends. La confrontation tourna à la confusion de l'U.J.R.F., incapable de justifier ses attaques contre les « dissidents » soi-disant vendus au fascisme. Et le « Drapeau Rouge » d'en conclure qu'un combat commun n'est possible « que si se trouvent

...DE FRANCE

bannies, une fois pour toutes, les méthodes de calomnie et d'injure gratuite qui, en définitive, risqueraient d'entraîner le mouvement ouvrier dans la voie du fascisme ».

Ajoutons que, le dimanche 6 avril, une importante manifestation avait conduit les 1.500 délégués de la Place Vendôme au Mur des Fédérés où hommage fut rendu à la Commune, « aube de la première république prolétarienne ».

**

La « Jeune Garde »

Ce que la « Jeune Garde », organe mensuel des Jeunes communistes internationalistes, pense de l'U.J.R.F.

Sur le plan des jeunes, nous combattons :

— Le patriotisme de l'U.J.R.F. et ses campagnes de calomnie qui empuantissent le mouvement ouvrier ;

— La conception même de l'U.J.R.F. qui, au lieu de constituer une organisation de classe de la jeunesse exploitée et y former des cadres pour la révolution, regroupe les jeunes sur un plan patriotique et les empêche de développer leur conscience de prolétaires ;

Partout où un contact réel est possible (Front laïque et antifasciste de la jeunesse, Auberges de Jeunesse, dans les milieux étudiants), les militants J.C.I. s'attacheront à convaincre les U.J.R.F. et, en association avec les J.S., lutteront contre le noyautage bureaucratique de l'U.J.R.F., en particulier dans les A.J., et s'opposeront à l'éviction de nos camarades du Mouvement laïque des Auberges de Jeunesse.

Partout, nos militants seront d'actifs partisans de l'unité d'action de la jeunesse travailleuse contre l'exploitation et le fascisme.

A tous les échelons, ils lutteront pour faire du Front laïque et antifasciste de la Jeunesse un organisme de combat et d'action contre le cléricanisme et le fascisme et pour la défense des intérêts des jeunes travailleurs.

**

La Marseillaise compromise

Cette commémoration de la Marseillaise, célébrée avec un empressement de néophytes par les communistes, laisse tout de même rêveur devant une légère omission.

Les orateurs de la III^e Internationale ne parlent pas de l'homme à qui revient le mérite d'avoir fait fixer définitivement le texte musical de l'hymne de Rouget de Lisle. Qui donc eut l'idée de demander au compositeur Ambroise Thomas ce travail mémorable ? Qui donc fut le promoteur et le président de la commission compétente ?

Le Général Boulanger.

(Extrait du Pays, 27 avril 1947.)

LE NOUVEL OUVRAGE DU PRINCE :

" HENRI FRANÇAIS "

Avant d'être Prétendant, je suis Français. Je saigne des malheurs de ma Patrie. Quand il s'agit de la France, ce n'est pas tant mon intelligence et les connaissances rassemblées en vingt ans de travail que je mets en jeu, mais toute mon âme et tout mon amour pour mon pays.

Alors que les nuages s'accumulent sur la France, je me dois d'aller directement au peuple de France pour lui dire ce qu'en mon âme et conscience je crois être la vérité. Je m'adresse à lui sans intermédiaire, par-dessus les hommes et les partis qui prétendent incarner sa pensée, parce que je lui fais davantage confiance qu'à des porte-paroles ligotés par leurs intérêts de clan. Je crois en sa sagesse et en sa prudence politique profonde qui ne sont qu'égarées par des propagandes pernicieuses au service d'intérêts étrangers et particuliers. Français, méditez à l'heure où il est temps encore, sur l'avenir et sur le passé et que le passé éclaire pour vous l'avenir.

Ma lignée a élaboré avec vous la France, dans le creuset de l'Histoire; vos ancêtres et les miens, ces millions d'hommes de bonne volonté, ces dizaines et ces dizaines de générations ont donné à notre Patrie son âme et son visage. Elle est en train de trahir son âme et de perdre son visage.

Ne serait-il pas temps que nous la refassions ensemble ?

Ce que doit être la Monarchie

Enfermer la Monarchie dans un système dogmatique, c'est la désincarner, la décharner, c'est en fausser le génie qui est amour. La Monarchie ne peut exister et subsister que par un courant réciproque d'amour entre le peuple et le roi.

Il n'y a pas d'autorité légitime sans contrepartie d'amour et pas d'amour sans justice. En prenant la politique par ce biais du cœur et non par le seul bout de la raison, on est amené à se pencher d'abord sur les injustices et sur les souffrances; c'est alors que les déshérités pourraient éprouver quelque sympathie pour un régime qui, avant de leur parler d'ordre social, se préoccuperait d'abord de justice sociale... La Monarchie doit donc être d'abord juste et tutrice et protectrice de tous et non d'un clan. Avec cela tout est dit. Le reste est du ressort des légistes traduisant la volonté du pays.

La défection des Chrétiens

Il est certain que si les chrétiens avaient toujours vécu leur religion, si les élites et les notables n'avaient jamais agi autrement qu'en vue du bien commun, la doctrine individualiste n'aurait pas germé et poussé avec tant de vigueur sur l'humus des injustices et de la misère humaine... Le marxisme, cette glaciale construction cérébrale, ne pouvait que devenir messianique après qu'on eût fait du prolétariat un monde de robots, après qu'on eut arraché de son ciel toutes les autres étoiles.

Pourquoi s'obstiner à ne pas voir dans le marxisme et surtout dans le communisme moscoufaire, sa concrétisation rigoureuse, un effort immense pour repenser et reconstruire l'humanité que de mauvais chrétiens conduisaient

vers sa perdition ? C'est en faisant de la vie terrestre un enfer pour beaucoup qu'on a permis d'imaginer à l'inverse un paradis, et c'est en donnant l'exemple de la déchristianisation réelle sous le masque de la piété simulée qu'on a jeté les masses vers l'athéisme.

Si les chrétiens tenaient ce langage, faisaient pour leurs grands-parents, leurs pères et pour eux cet examen de conscience et ce *mea culpa*, la France retrouverait en peu de temps les voies de l'unité et de la concorde.

Humanistes et Chrétiens

Si la justice et le bonheur sont le but commun de tous les doctrinaires, l'homme est une fin pour l'humaniste qui, à ce titre, peut s'entendre avec le chrétien sur un programme, alors que l'homme n'est qu'un moyen pour le marxiste.

Il convient d'insister sur le mal dont souffre l'esprit français mal que les démocraties anglo-saxonnes ignorent et ce n'est pas le moindre des secrets de leur vitalité : la rupture entre la pensée chrétienne et la pensée socialiste idéaliste et l'humanisme rupture qui permet l'essor du marxisme. Qu'elles se rencontrent demain sur le terrain commun de l'amour du prochain, du respect de la dignité éminente de l'homme et de son corollaire, l'équité sociale, et la France retrouvera sa voie royale et sa grandeur. Qu'elles continuent leurs querelles périmées et le marxisme, mieux armé par sa dialectique et, paradoxe étrange, par son messianisme, l'emportera.

Je suis sûr que les individualistes et les socialistes humanistes, qui protestent contre les injustices d'un ordre soi-disant chrétien, mais qui n'ont pas trahi dans leur cœur l'espérance du Christ, peuvent s'entendre avec les chrétiens prêts à accommoder leurs actes à leurs croyances, pour édifier ensemble la France nouvelle. Si les chrétiens parlaient ce langage aux socialistes et aux radicaux, ils trouveraient une résonance profonde alors que les menaces totalitaires leur préparent un destin commun.

Solidarité du Monde

Le contraste des préjugés nationaux et des réalités universelles est un drame sans autre issue que la guerre ou le dépassement des souverainetés. Mais la solidarité des hommes viendra à bout des nationalismes comme les solidarités nationales ont réduit les loyalismes locaux.

Les Communistes

Je sais, comme peut le savoir tout homme de bonne foi, que ces millions de compatriotes, y compris les quelques centaines de milliers de membres du parti, sont de braves gens, patriotes et idéalistes, dupés et trompés. Je sais que demain, la France ne pourra être refaite sans utiliser cette masse d'hommes qui constitue actuellement l'élément le plus dynamique, celui qui a le plus d'enthousiasme, celui enfin qui a réappris à faire confiance et à obéir;

Le grand souffle d'espérance qui a balayé le monde depuis trente ans a dissipé tout ce qu'ils pouvaient avoir d'esprit critique. Ils sont les zéloteurs d'une nouvelle religion, la raison se décourage d'essayer de leur faire entendre raison. Ils donnent leur foi, leur temps, leurs cotisations sur de maigres salaires pour une cause dont tous les principes vont à l'encontre de leur sagesse occidentale millénaire.

Le véritable homme d'Etat sera celui qui saura leur trouver les circonstances atténuantes qu'ils mériteront et qui, prêchant la concorde, les réintroduira dans la vie française car un pays comme le nôtre ne peut s'amputer de millions d'habitants, même dans un temps de guerre de religion. La grandeur de Henri IV fut la pacification des esprits par l'Edit de Nantes. Or, croit-on qu'il y ait moins de haine aujourd'hui entre hommes de droite et communistes qu'il n'y en avait au XVI^e siècle entre ligueurs et huguenots ?

Vers la république universelle

Le premier stade permettant d'aboutir à un fédéralisme européen me paraît être un accord profond des politiques anglaise et française. Autour de ce noyau viendraient s'agglomérer d'autres pays. Mais si le premier stade, à la fois par réalisme et pour sauvegarder notre sécurité, réside dans cette communauté franco-britannique, la condition de sa réalisation est la formulation d'une politique franco-allemande équitable.

Pour mon compte, je pense que pas plus l'U.R.S.S. que les Etats-Unis, même si leurs dirigeants le voulaient, ne peuvent échapper aux lois de la solidarité mondiale.

Les hommes ont à choisir entre deux routes : s'accrocher aux cadres nationaux qui craquent de toute part sous la poussée des solidarités nationales, ou bien tendre vers l'édification d'une république universelle. Celle-ci peut être recherchée par la guerre et la conquête ou par l'accord et le contrat. Nul n'ignore aujourd'hui que la guerre signifierait le retour vers des temps barbares. Le pari pascalien s'appliquerait : si un ou deux conflits réduisent en poussière l'œuvre de soixante siècles, le réalisme n'est-il pas de s'acharner à faire triompher ce qu'hier on nommait utopie : la paix par le consentement ou le contrat.

La Monarchie, c'est la vie

L'institution monarchique est la seule forme politique fondée sur la vie, et non sur des doctrines abstraites, sur des idéologies désincarnées. *La monarchie, c'est la vie*. A qui n'a pas réfléchi profondément, cette affirmation pourra paraître futile. C'est là pourtant le point central. Le monarque peut symboliser l'arbitrage, donc la justice, par son indépendance, mais également parce qu'il est l'agent d'une institution humaine. La monarchie, qui est cœur et cerveau à la fois, peut être réaliste parce qu'elle est liée intimement à la vie et que la vie est avant tout réaliste. Elle est le symbolisme charnel le plus parfait qui soit d'un concept politique, parce qu'elle se confond dans sa pérennité avec la vie de la nation.

HENRI, Comte de Paris.

Une Grande Enquête

NOTRE PAIN

PROBLEME DU BLE

C'est le problème crucial de notre agriculture. C'est celui sur lequel j'insisterai le plus longuement. Toutes les statistiques, tous les chiffres cités dans cet exposé m'ont été fournis par l'Association générale des Producteurs de Blé. Ils sont, par conséquent, incontestablement exacts.

I. — La culture du blé a été sacrifiée depuis 1940.

a) Prix du blé :

Il a été créé en 1936 une loi qui établit chaque année le prix normal du blé en prenant pour bases certains indices. Or, depuis 1940, on ne tient plus compte de cette loi et le blé est taxé systématiquement, au-dessous de sa valeur réelle. Chaque fois que le producteur livre un sac au moulin, il est de ce fait lésé. Cette perte, minime au début, atteint progressivement des sommes considérables, comme le montre le tableau suivant :

1941.....	8 fr.	1944.....	170 fr.
1942.....	25 fr.	1945.....	143 fr.
1943.....	93 fr.	1946.....	357 fr.
1947.....	407 fr.		

b) Pouvoir d'achat du blé :

Le blé vaut 4,7 fois plus cher en 1947 qu'en 1938. Je ne connais pas de produit qui soit resté à un coefficient aussi bas. Engrais : 7,5 ; charbon : 7,65 ; main-d'œuvre agricole : 8,3 ; textiles : 12. Chaque année, le pouvoir d'achat du blé diminue. Voici quelques comparaisons entre ce que pouvait obtenir l'agriculteur en 1938 avec un sac de blé et ce qu'il obtient maintenant :

Engrais. — 1938 : 3 sacs. 1946-47 : 1 sac et demi.

Main-d'œuvre. — 1938 : 68 heures. 1946-47 : 38 heures (journaliers à 25 francs, journaliers à 3 francs).

Pour tout le reste, les différences sont aussi probantes. Que fait un ouvrier quand il est payé à un salaire de misère ? Il va chercher un autre emploi mieux rémunéré. Que doit faire le producteur de blé qui perd de l'argent à chaque sac qu'il livre ? La solution est facile à trouver. Est-ce à cela que l'on veut aboutir ?

II. — Résultats de la production à perte.

a) Diminution des emblavements :

1938 : 5.050.199 hectares.

1946 : 4.058.819 hectares.

C'est-à-dire 1 million d'hectares de blé en moins, soit à 12 quintaux de moyenne (ce qui est faible) 12 millions de quintaux, c'est-à-dire pour trois mois de pain en moins. Les cultivateurs n'ayant plus intérêt à faire du blé se tournent vers des productions qui paient mieux et qui malheureusement sont moins nourrissantes que le pain : par exemple : choux, salades, carottes, oignons, betteraves rouges.

b) Importations onéreuses :

Ce sont des millions de quintaux que nous sommes obligés d'importer chaque année. A ce propos M. Jolliot Curie déclarait dernièrement au cours d'une réunion sur l'aménagement (si l'on peut appeler cela ainsi) de la région parisienne : « Les agriculteurs sont bien obstinés de continuer à faire du blé alors qu'il vient à tellement meilleur compte d'Argentine ou du Canada. » Eh bien non, M. Jolliot Curie, cela ne vient pas à meilleur compte. Chaque quintal de blé importé revient à 1.200 francs, c'est-à-dire 250 francs plus cher que le blé français. On envisage pour l'année prochaine 30 millions de quintaux de dé-

ficit. Calculez ce que cela nous coûtera. Il faut payer en or ou en devises. Pour cela il nous faut exporter autos, vins, pneus, textiles que nous ne pouvons ainsi conserver pour nous-mêmes.

III. — Perspectives pour la prochaine récolte.

D'après les dernières approximations, 1 million 500.000 hectares de blé ont été détruits par les gelées cet hiver. Cela représente une perte énorme car ce sont surtout les départements à forts rendements qui ont été atteints. Les perspectives pour la prochaine récolte sont de toutes façons mauvaises. En effet :

1° Les blés que l'on sème au printemps rendent beaucoup moins que les autres. Il faut compter une différence de 5 à 10 quintaux par hectare ;

2° Les blés qui ont résisté aux gelées ont un gros besoin d'engrais. Or dans beaucoup d'endroits les répartitions de nitrates n'ont pas été effectuées ;



3° Il n'y a pas eu assez de blé de semences de printemps. C'est inadmissible. Je peux vous citer le cas d'un agriculteur de Seine-et-Oise qui n'a touché que 10 quintaux de semences alors qu'il lui en aurait fallu 60. Ce cas n'est pas le seul que je connaisse ;

4° Il aurait fallu comprendre enfin la gravité du problème du blé et encourager les agriculteurs à ressemer par une politique plus intelligente. Cela n'a pas été fait. Il y a bien eu une subvention de 2.500 francs accordée pour chaque hectare réensemencé. Les agriculteurs se seraient volontiers passés de cette subvention si on leur avait donné l'assurance formelle que désormais la loi de 1936 fixant les prix du blé serait appliquée dans son intégralité. C'était la grande mesure qui s'imposait. Or on vient de supprimer la loi de 1936.

On la remplace par une autre loi calculant le prix du blé en fonction des frais à la production... après avis du Comité central des prix. A première vue cela paraît très bien, mais en réalité c'est une duperie. Comment seront établis les frais à la production, avec quelle objectivité, d'après quel rendement ? Quel rôle jouera

L'agriculture française traverse une période difficile, ne s'en soucie pas, habitués qu'ils sont, gros et gras, mangeant bien, faisant la sieste, lessiveuse et sous son matelas. La réalité est difficile. Si l'on ne veut pas y recourir, pourquoi nous avons cru nécessaire de traiter ces problèmes qui de leur solution dépend, dans ces problèmes sont de trois ordres : blé, main

le Comité central des prix ? Ce sont là des questions que les producteurs se posent avec angoisse, car la loi de 1936 était juste, facile à appliquer et celle-là par contre prête magnifiquement aux interventions arbitraires de l'Etat.

IV. — Il faut augmenter le prix du blé et le prix du pain.

Avant guerre la France produisait trop de blé. Maintenant même, en bonne année, elle n'en produit plus assez, et cela à cause d'une politique ridicule. Le gouvernement ne veut pas que le prix du pain augmente. Ce sont les agriculteurs qui en subissent

les conséquences car de cette manière ils sont obligés de produire à perte. Résultats : il y a de moins en moins de blé et c'est normal car les agriculteurs ne peuvent continuer à perdre de l'argent pour faire plaisir au gouvernement. Il faut payer les ouvriers, le matériel, les réparations, les impôts en bonne et légal monnaie, non pas avec des caisses vides.

Par conséquent, il n'y a pas deux solutions ; si l'on veut avoir du pain suffisamment, il faut le payer à son vrai prix. Sinon ce sera la disette. Ne croyez pas pourtant que l'augmentation du pain représenterait quelque

chose d'énorme. Sachez que si le blé et le pain étaient payés à leur prix, la ration de pain vaudrait — sans subvention du Trésor — 1 fr. 50 de plus par jour et par personne. A peine 4 minutes de travail du salarié le moins payé.

Cette « économie » de 1 fr. 50 coûte au producteur 300 francs par sac de blé livré au moulin. Elle coûte au Trésor 15 milliards de subventions chaque année. Elle fait disparaître la culture du blé. On va manquer de pain.

Pourquoi le gouvernement n'explique-t-il pas cela aux Français ? Est-ce si difficile à comprendre ?

Nous ne pouvons pas nous permettre d'importer du blé étranger. Il faut donc encourager la production chez nous.

Toute autre attitude nous conduit droit à la famine et à la faillite.

PROBLEME DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La main-d'œuvre agricole devient de plus en plus rare. A la fin de l'année tous les P.G. allemands utilisés dans la culture seront rapatriés. Il sera difficile sinon impossible de leur trouver des remplaçants. L'exode de la jeunesse rurale vers les

QUOTIDIEN

du

"*Courrier de la Mesnie*"

ode très dure. Beaucoup ne s'en rendent pas compte à considérer le paysan comme un individu et accumulant avec cupidité les sous dans sa poche; le paysan se débat au milieu de l'édifice, l'agriculture française périra. C'est à la solution de quelques problèmes agricoles qui doivent être résolus à une large mesure, le ravitaillement du pays. L'œuvre, motorisation.

Les villes ne font que s'accroître car les besoins des usines et entreprises diverses sont immenses. Dans la plupart des fermes il n'y a pas assez de monde et le peu d'ouvriers qu'il y a comporte souvent un trop grand pourcentage de non-valeurs.

Conséquences

1° Diminution du rendement de travail individuel.

A conditions égales de travail, il faut souvent compter plus de temps qu'autrefois pour accomplir les mêmes tâches.

2° Impossibilité de cultiver toutes les terres.

Petit à petit les fermes se dépeuplent. Les vieux sont obligés un jour de cesser le travail. Les jeunes cherchent à être embauchés dans les usines si bien que le personnel devient à ce point réduit qu'il est impossible de cultiver toutes les terres de l'exploitation. Il est navrant de constater que des champs restent ainsi en jachère dans une période de demie disette.

Causes de l'exode rural

1) L'ouvrier agricole travaille plus et gagne moins que les autres.

En effet à la campagne il n'est pas question de week-end ni de 40 heures. Il faut quelqu'un pour donner à manger aux animaux même le dimanche. Je ne veux pas insister là-dessus; tout le monde le sait.

Or les payes des ouvriers agricoles sont proportionnellement plus faibles que celles des autres travailleurs, et l'agriculteur ne peut matériellement pas consentir des augmentations de salaires.

2) La femme.

La femme est une des principales causes de l'exode rural. Elle ne veut plus rester à la campagne où le travail est trop dur, trop sale pour elle. Elle veut aller à la ville, épouser quelqu'un qui soit libre le samedi après-midi, qui puisse prendre quinze jours de vacances en été. Tout cela est bien calculé dans sa tête et entre le travailleur des champs et le travailleur des villes, elle n'hésite pas. L'ouvrier agricole, quand il veut se marier, est souvent amené à changer de métier. C'est souvent ainsi que les fermes se vident.

Comment remédier à l'exode rural ?

1° Par la mécanisation :

Cela rendra les travaux moins durs, cela permettra de les effectuer plus rapidement avec moins d'ouvriers. Un personnel beaucoup moins important et qui pourra de la

sorte être payé beaucoup plus cher, des moyens de travail puissants, voilà l'objectif à atteindre.

2° Confort rural :

Il faut assurer aux ouvriers agricoles des logements avec électricité, eau courante, clairs, propres où il fasse bon de vivre. Notons à ce sujet que l'Etat accorde de fortes subventions pour les constructions de maisons ouvrières. C'est à signaler car ce n'est pas si souvent que quelque chose d'intelligent est fait.

3° Pour l'instant il faut faire venir de la main-d'œuvre étrangère.

Il n'y a pas moyen de faire autrement. Les tracteurs n'arrivent pas et ne sont pas prêts d'arriver en nombre suffisant pour satisfaire à toutes les demandes. Il faut donc des hommes pour remplacer le matériel manquant. Les trouvera-t-on ? Vraisemblablement oui car en Allemagne il ne manque pas de personnes déplacées qui désirent travailler en France. Il n'y a donc qu'à les faire venir. N'oublions pas toutefois que le but vers lequel il faut tendre



qu'un bon tracteur trainant 3 socs peut accomplir ce même travail en 3 heures. Pour la plupart des travaux les comparaisons sont identiques.

On peut noter de 1850 à nos jours des réductions de :

62 heures à 1 h. 36 pour le blé.

109 heures à 50 heures pour les pommes de terre.

21 heures à 1 h. 36 pour le foin.

Ces chiffres sont éloquentes. On se rend facilement compte de l'influence que peut avoir la motorisation sur l'abaissement des prix de revient. Or il est nécessaire de produire moins cher.

La motoculture présente aussi cet immense avantage de permettre de travailler rapidement et cela « quand la terre est bonne à prendre ». Comme le dit M. Delosnerie grand spécialiste des questions de motorisation : « Travailler vite, lorsque le temps est propice, constitue peut-être la meilleure assurance contre les risques de perte que peuvent provoquer des circonstances atmosphériques brusquement défavorables. »

II. — Que fait-on en France pour la motorisation ?

Depuis la libération il y a eu 20.000 tracteurs de distribués (dont 2.500 seulement de fabrication française) alors que les besoins sont de l'ordre de 250.000. A cette cadence-là il faudra plus de 10 ans pour nous motoriser.

Les prévisions du plan Monnet en ce qui concerne les tracteurs ne pourront pas se réaliser car l'industrie de la machine agricole française n'est pas prioritaire. C'est inadmissible. Faute de matières premières et d'outillage, elle ne peut assurer qu'une production minime. Par contre on encourage vivement la fabrication d'autos destinées à l'étranger.

Par suite d'une politique incohérente en ce qui concerne le blé, chaque année nous sommes obligés d'en importer des millions de quintaux. Chaque million de quintaux que l'on fait venir de cette manière nous coûte 1 milliard 200 millions; pour la même somme c'est 10.000 tracteurs que l'on aurait pu obtenir, et qui restent en Amérique.

En attendant l'agriculture française végète et tout porte à croire que cela va continuer longtemps.

CONCLUSION

Et pourtant ! Si on taxait le blé comme il doit l'être, il en serait semé assez pour subvenir à nos besoins.

On ne serait plus obligé d'en importer. Par contre, on pourrait faire venir des tracteurs.

On pourrait même en construire davantage car au lieu de fabriquer des autos en grande série pour l'exportation il serait alors plus utile de convertir certaines usines pour les besoins agricoles.

Avec plus de tracteurs les prix de revient baisseraient. Le blé pourrait à nouveau être taxé à bon marché ainsi que les autres denrées sans qu'il en coûte au producteur. Le problème de la main-d'œuvre serait partiellement résolu.

L'agriculture française serait prospère, et le ravitaillement serait assuré.

Emile ISAMBERT.

CES GRANDS PAYSANS QU'ÉTAIENT

Le groupe des "Écrivains-paysans"

Le « Courrier de la Mesnie » est heureux de publier une déclaration de M. Charles Bourgeois. Parce que M. Charles Bourgeois est un jeune (la trentaine...), qu'il a les deux pieds solidement plantés sur la terre, cette terre qu'il sait chanter mieux que personne et qu'il défend vaillamment par ses écrits et par son exemple.

En créant, il y a un an et demi, le groupe des *Ecrivains Paysans*, il a voulu rendre confiance en eux-mêmes à tous ces humbles artisans de l'esprit, vigneron, cultivateurs, instituteurs ruraux (paysans autant que magisters) qui, dans chaque village de chez nous, se font l'écho de la poésie et de la pensée paysannes. Avec l'appui des meilleurs écrivains de la terre : Philéas Lebesgue, Lucien Gachon, Emile Guillaumin, et bien d'autres, il a formé un groupe d'hommes simples « noyau spirituel des gens de nos campagnes ».

Et, sur les presses d'un petit artisan, il publie — chaque mois — un Bulletin dont chaque numéro est un miracle de goût, « organe simple, riche et vrai des paysans qui pensent et qui aiment ». Beaucoup des bons artisans qu'il y présente sont jeunes. Nous souhaitons que ceux de nos lecteurs qui vivent à la terre et de la terre se joignent à eux, et que tous ceux qui ont l'amour de la pensée paysanne le soutiennent.

Pour tous renseignements, écrire à M. Charles Bourgeois, à Epaux-Brézu (Aisne).

DU ROLE SOCIAL DE L'ÉCRIVAIN-PAYSAN

Charles BOURGEOIS

Directeur du groupe des Ecrivains-Paysans

Au commencement est l'enthousiasme, et l'enthousiasme est fécond, pour la main comme pour le cerveau, pour les travaux de l'atelier comme pour ceux du laboratoire. Plus encore pour les tâches de l'Intelligence, pour la création artistique et littéraire, objets d'un perpétuel renouvellement dont les grandes lignes sont inscrites sur le fond des vicissitudes humaines. Si la joie s'étirole, l'œuvre risque de périr, fanée; et les hommes vivent sans lumière, sans ce reflet d'eux-mêmes et de leur destinée que j'appellerai Littérature pour que nous nous comprenions bien. — Toute société active pousse ses germes de l'Esprit. Nous aimons parcourir les anthologies d'écrivains-ouvriers, dans lesquelles brille bien autre chose qu'un simple désir d'assembler des mots, selon les canons de la syntaxe, ces études, ces poèmes, ces romans, jalons-témoins d'une marche sûre et puissante vers le domaine de la justice et de la Fraternité. Il n'existe rien de semblable encore, pour la Paysannerie, et pourtant il existe des Paysans-écrivains. Trop de crises, brutales ou latentes ont secoué le monde des champs depuis cent ans, pour qu'il continue d'être cette mer de richesses et de vertus qu'une tradition aussi vieille que la Terre avait installée et alimentée. Il

a suffi d'un siècle pour détrôner l'Homme à la bêche, et le mécano a pris sa place.

C'est le rôle du paysan qui se penche, le soir, sur la feuille blanche, de faire la preuve que le fonds est bien vivant et qu'on ne peut tarir davantage, sans risquer de tuer tout le corps social, la source de notre existence. Lui seul et sans vaine ou ennuyeuse morale réchauffera le cœur de ses frères, rendra sa fierté à toute une famille que les départs humilient comme



des trahisons. Il suscitera aussi, car il est, comme ses frères de l'usine, épris de justice, les remèdes du législateur. Quel autre, mieux que lui, usant son sang au service de la terre, peut rendre à celle-ci, par la beauté, ou plus simplement par la logique de son étude, les honneurs que le premier défricheur avait chantés à son premier sillon.

A NOS LECTEURS

Amis, monarchistes et sympathisants, vous qui voulez faire quelque chose qui réponde à votre idéal et qui tranche sur toute la littérature partisane

SOUSCRIVEZ !

Lecteurs anonymes de ce « Courrier », vous qui êtes peut-être indifférents à nos idées, mais à qui notre objectivité et notre désintéressement ont plu :

SOUSCRIVEZ !

Et si vous voulez que notre effort se poursuive, que notre bulletin s'agrandisse et s'améliore sans cesse :

Choisissez la plus généreuse des formules suivantes :

Membre souscripteur ... 100 frs.
Membre donateur 200 frs.
Membre bienfaiteur ... 500 frs.

Et envoyez, SANS TARDER, votre mandat à notre C.P. 5320-75 PARIS, LA MESNIE, 11, faubourg Montmartre, Paris IX^e.

Les Rois de France

Dès qu'un terrien s'est installé sur un bien, qu'il y a allumé son foyer, ramimé à chaque aurore, image de l'étincelle de vie qui ne doit pas s'éteindre, dès qu'il a fait le tour triennal de ses assolements et mesuré les ressources et les besoins de son fonds, déjà, en prévision de ce qui lui naîtra sous son toit et dans son étable, il examine du regard l'environ où chercher ce qui lui manque, et comment le borner et le clore. C'est tantôt un ruisseau limite, un bois indispensable aux entretiens, un pré ou un champ qui assurera ses vivres.

Il sent tout de suite que pour le maintien du bien, plus encore pour son agrandissement, il faut le rassemblement des volontés autour de lui comme le rassemblement du sol, et, d'année en année, il assoit son autorité dans l'ordre, la discipline et l'unité. Le temps a passé, des enfants lui sont venus, et, parmi eux, le fils aîné, l'enfant par excellence, non par dérision pour les autres, mais en considération de son rôle futur, et tandis qu'il les regarde croître, il songe à ce patrimoine qu'il a créé et qu'il répugne à imaginer morcelé après sa mort.

Il s'arrête à en attribuer la possession, s'il le peut, à cet aîné, maître de demain, sans lequel le bien se perdrait à la première génération. Parfois, la journée finie, au soleil couchant, on le voit aller et venir sous les chênes du courtil, perdu dans ses arrangements. Puis, un soir, quand il a gagné avec sa femme la chambre conjugale, où, loin de tous, il parle de l'avenir de la maison, il dit : « Femme, je voudrais faire ceci pour l'aîné. Es-tu consentante ? » Elle l'est. Et tous deux constituent l'héritier du bien et du lieu, en termes précis, afin que nul ne discute la légitimité de la transmission.

Dès lors, l'héritier est initié à son métier de maître. Il apprend à commander avec justice ; à organiser en tirant le meilleur parti des cœurs et des bras ; à commémorer avec calme et finesse ; à économiser et prévoir pour parer aux surprises de la vie ; bref, à « gouverner » en père et en chef, comme il le sera. Enfin, on lui ouvre le trésor de l'expérience paternelle sur les méthodes et les sélections, l'emploi de l'argent, les relations domestiques et extérieures, on lui confie les projets de la famille, où elle ambitionne de parvenir... Le père et la mère peuvent maintenant vieillir et mourir, une race de plus a fait souche avec sa tradition.

Ces réalités humaines ont inspiré nos rois. Ils ont administré le domaine commun appelé « France » selon la même foi que tel ou tel terrien son patrimoine, et régné, peut-on dire, en grands paysans. C'est pourquoi, sans doute, la population rurale, longtemps la presque totalité de la nation, leur fit tant confiance, ne les voyant que très peu, ne les connaissant que par l'effigie des monnaies. Sensée, équilibrée, laborieuse, elle se retrouvait dans cette famille souveraine qui aimait et savait son métier, possédait le don de s'instruire par l'expérience, chez laquelle les soucis, le but, la conduite et la réussite étaient semblables aux siens.

Joseph de PESQUIDOUX.

NOUS AVONS VU POUR VOUS, parmi les nouveautés :

FARREBIQUE

Nous n'avons pas l'habitude de voir évoluer d'authentiques paysans français sur nos écrans. En nous introduisant dans l'intimité d'une famille du Rouergue, *Farrebique* comble cette lacune.

Le citadin s'étonnera, sans doute, que l'on s'attache à lui montrer ce paysan qui, selon lui, affame les villes, sème et laisse la nature faire le reste, qui récolte et mange à sa faim, vend ses produits au marché noir et s'endort à côté de sa lessiveuse « pleine de billets » sans chercher à améliorer son sort.

Et *Farrebique* le décevra probablement, car il n'y est question que de la vie du paysan, de ses difficultés et de ses joies, et de la fierté qu'il éprouve à contempler les résultats de tous ses sacrifices en vue de « bonifier sa terre ». Il nous prouve aussi que, loin de craindre le progrès, le paysan aimerait en user. Tous nos jeunes paysans rêvent d'une agréable maison, d'une vie mécanique et d'un puissant tracteur. Mais une chose les arrête : la lessiveuse n'est pas assez garnie !...

La presse, de droite et de gauche, songeait à exploiter ce film à des fins politiques. Le paysan français, on le sait, est l'objet de toute la sollicitude des partis, surtout à l'heure des élections.

À droite, on attendait *Farrebique*, « cette émanation de quelques communistes », avec une certaine méfiance.

À gauche, l'espoir régnait...

Tout le monde fut désappointé. *Farrebique* n'offre prise ni à droite, ni à gauche. *Farrebique* n'est que le portrait du paysan français dans sa nature et c'est en cela que réside sa plus grande qualité.

Point n'est besoin de décrire ici ces « tableaux vivants » que la fidélité et la sobriété d'un producteur, alliées à une technique remarquable de la photographie et du bruitage, nous restituent sans fard.

Je me contenterai d'évoquer ce qui, à mon avis, constitue le meilleur tableau : la conversation du chef de famille de la ferme de *Farrebique* avec un voisin qui lui propose de faire installer l'électricité chez lui. Il faut avoir vécu au milieu des paysans pour apprécier cette scène à sa juste valeur.

Dois-je adopter la conclusion de M. Georges Sadoul qui, dans les *Lettres Françaises* du 21 mars, écrivait :

« Pour avoir montré la vérité, Rouquier a fait de *Farrebique* un tableau plein de grandeur et d'émotion, le portrait d'une famille de petits propriétaires paysans. Mais on regrette qu'une œuvre aussi profondément novatrice dans son esthétique et ses procédés de création, n'ait pas fait preuve des mêmes qualités en ce qui touche la vie sociale des campagnes. J'approuve tout ce qui est dit dans *Farrebique*, mais je regrette certains silences, certaines omissions. »

En somme, la vérité ne suffit pas à M. Sadoul. Il eut fallu, sans doute, toucher à des questions qui soulèvent l'opinion, qui la divisent davantage. Pour ma part, je ne suis pas de cet avis. Il est heureux que M. Rouquier, comme le dit un peu plus

loin Georges Sadoul, « n'ait peut-être pas fait de ce film ce qu'il aurait voulu en faire ».

Nous avons un film à la gloire des paysans de France.

Une lacune a été comblée...

Michel DUTERROIR.

**

Contre-Enquête

Film policier de Jean Faurez

Un début foudroyant, un scénario habile, une intrigue bien menée. Et surtout, trois acteurs, souvent mal employés, ici remarquables : Jany Holt, Lucien Coëdel et Louis Salou.

Copie conforme

De Jean Dréville

Un récital Louis Jouvet où le grand acteur, dans un rôle à multiples transformations, nous donne une étonnante leçon de théâtre. Quant à ceux qui chercheraient autre chose qu'un long sketch...

Hellzapoppin

Comédie burlesque américaine

Le titre n'a pas de sens ; le film non plus. Mais quelle extraordinaire succession de gags ! Le seul burlesque réussi que nous ayons vu

depuis longtemps. Une fois admises les règles du genre, vous y prendrez un plaisir extrême.

Maria Candelaria

Drame mexicain

Le Festival de Cannes ne l'a pas oublié dans sa généreuse distribution, et cette fois à juste titre. Les images sont si belles que l'histoire est reléguée au second plan. Nous avons surtout admiré l'étonnante dignité du couple indien à côté duquel nos vedettes classiques sembleront parfois bien grimaçantes. La cérémonie de la bénédiction des animaux, quoique visiblement destinée à rendre la « couleur locale » ne manque pas, en effet, de caractère.

Quatre pas dans les nuages

Comédie italienne

Le réalisateur de l'extravagante « Couronne de fer » a réalisé ici un film d'une discrète émotion, avec des moyens de fortune, et qui atteint la plus haute qualité. Sifflé en Italie, « Quatre pas dans les nuages » est, aux yeux de bien des spectateurs français, le meilleur film venu d'au delà des Alpes depuis bien des années. Ce qu'aurait fait Pagnol s'il avait du génie.

Une nuit à Casablanca

Comédie burlesque avec les Marx Brothers

Il est des gens qui absorbent les films des Marx comme d'autres de la cocaïne. Ceux-là seront peut-être satisfaits. Les autres trouveront cette « Nuit » interminable et, deux ou trois scènes mises à part, indignes de la « Nuit à l'Opéra » des mêmes protagonistes. Un film des Marx où l'on s'ennuie est vraiment une triste chose.

TROIS GRANDS CONCOURS ORGANISÉS, entre ses lecteurs, par le

Courrier de la Mesnie

Une de nos principales préoccupations a toujours été d'associer autant qu'il se pouvait, nos lecteurs à la vie et à la rédaction de notre *Courrier*. Dans le but d'intensifier ces échanges et de susciter, parmi nos amis, une heureuse émulation, nous avons décidé d'ouvrir trois CONCOURS.

1° CONCOURS DE DESSINS HUMORISTIQUES.

Exécutés sur papier blanc et à l'encre de Chine, ils devront s'inspirer de l'actualité pour mettre en évidence l'un des principes de la Monarchie ou réfuter, de façon plaisante, telle des « objections » les plus courantes.

2° CONCOURS DE CONTES ET NOUVELLES.

Les envois, dactylographiés, devront comprendre de 100 à 200 lignes. La plus grande liberté est laissée dans le choix des sujets qui pourront être historiques ou actuels, à la seule condition qu'ils comportent une situation qui mettra en évidence l'un des aspects de la Monarchie ou quelqu'un de ses serviteurs.

3° CONCOURS DE CHANSONS.

Les jeunes monarchistes manquent de chansons modernes, particulièrement de chansons de marche. Nos lecteurs pourront choisir entre deux méthodes :

adaptations de paroles modernes sur un air connu ;
ou création de paroles sur une musique originale.

REGLEMENT. — Aucune condition d'inscription n'est requise. Les concours sont simplement limités aux seuls souscripteurs du « *Courrier de la Mesnie* » qui pourront proposer autant d'envois qu'il leur plaira.

Outre la publication de leurs œuvres, les auteurs les mieux inspirés recevront, pour chaque catégorie :

1^{er} Prix : Une série de livres de leur choix, d'une valeur de 500 francs.

2^e Prix : Le nouveau livre de Mgr le Comte de Paris « *Entre Français* ».

Tous les envois publiés dans nos colonnes seront présentés à un jury de journalistes et d'écrivains qui pourront donner à leurs auteurs une occasion de se faire connaître d'un public plus vaste.

AVIS TRES IMPORTANT

À la demande de nombreux lecteurs et afin de ne pas désavantager les provinciaux qui reçoivent le « *Courrier de la Mesnie* » avec quelque retard, nous avons décidé de reporter au 1^{er} JUIN la date à laquelle les envois devront nous être parvenus. Les résultats paraîtront, néanmoins, dans notre numéro de Juin.

LA MONARCHIE ET L'ALSACE

L'an prochain l'Alsace célébrera le tricentenaire de son entrée dans la Communauté française.

C'est, en effet, le 24 octobre 1648, à Munster, que fut signé le traité par lequel l'Empereur d'Allemagne Ferdinand III renonçait, en faveur de Louis XIV, aux droits qu'il possédait en Alsace. La victoire des Bourbons consacrait l'extension du Royaume jusqu'au Rhin et annonçait l'ère de la prépondérance française; elle marquait aussi une nouvelle étape dans l'histoire de l'Alsace.

Jusqu'alors, ce petit pays de civilisation germanique, relevait du Saint Empire et n'avait jamais manifesté réellement l'intention de s'en séparer. Les principautés laïques et ecclésiastiques et les villes libres d'Alsace, surent toujours, à l'image des autres Etats allemands, profiter de la faiblesse du pouvoir impérial pour sauvegarder leur indépendance. Toutefois, les troubles religieux qui duraient depuis le XVI^e siècle avaient provoqué une tension sérieuse entre la province et la Cour de Vienne.

Celle-ci, invoquant la défense du catholicisme, manœuvrait habilement pour établir en Allemagne son autorité absolue. De telles intentions éveillèrent bientôt des craintes très vives, non seulement chez les Allemands, catholiques et protestants, tous très attachés à la défense des « libertés germaniques », mais également de la part des Etats voisins, France, Danemark, Suède. La puissance des Empereurs n'étant pas à la hauteur de leurs ambitions, ils durent renoncer à leurs visées malgré l'appui de l'Espagne et en dépit de succès passagers.

La guerre de Trente ans, causée par la politique ambitieuse de la Maison d'Autriche, eut pour résultat la ruine complète de l'Allemagne qui dut subir les ravages des armées opérant sur son territoire.

L'Alsace n'échappa pas au fléau et fut épouvantablement dévastée par les troupes — ou plus exactement par les bandes — impériales et suédoises. Dans sa détresse, elle rechercha une aide à l'extérieur et la trouva en la France, car une ancienne amitié l'unissait au Royaume voisin.

Dès 1635, plusieurs villes et principautés alsaciennes se mirent donc sous la protection de Louis XIII tout en ayant bien soin de faire reconnaître leurs franchises (traité dit de Rueil). Dans l'esprit du Roi et de Richelieu, il ne s'agissait d'ailleurs que d'une protection purement temporaire valable jusqu'à la paix générale, car ils ne reconnaissaient à la Couronne aucun titre juridique sur l'Alsace. Il appartenait à Mazarin de modifier l'attitude de la France à l'égard de la province protégée. Obligé de renoncer à la Lorraine, qu'avait convoitée Richelieu, il ne voulait pas, en politique réaliste qu'il était, que la France sortit de la guerre de Trente Ans sans un dédommagement quelconque des sacrifices qu'elle avait faits : le traité de Munster lui donna satisfaction.

POUR NOUS PERMETTRE DE NE PAS AUGMENTER NOS TARIFS FAITES UN EFFORT RENOUVELEZ VOTRE SOUSCRIPTION MAIS EN PASSANT A LA CATEGORIE SUPERIEURE

Ayant acquis des droits sur l'Alsace, le Gouvernement royal entreprit et mena à bien deux tâches essentielles :

d'une part, faire reconnaître sa souveraineté pleine et entière sur la province.

d'autre part, gagner la confiance de la population.

Les articles du traité de Munster relatifs à l'Alsace, rédigés en termes équivoques après des négociations interminables — le fameux « *Terreatus tamen Rex christianissimus...* » a fait couler des flots d'encre depuis trois cents ans — établissait en fait une sorte de condominium franco-allemand sur la province. Les Alsaciens ne manquèrent pas de profiter de l'incertitude du texte du traité pour essayer de conserver leur indépendance. En vérité, à Munster, leurs délégués avaient éprouvé un certain effroi en se voyant placés devant la perspective d'être les sujets du Roi de France.

Les Alsaciens étaient habitués, depuis des siècles, au cadre commode de l'Empire Germanique; de tempérament conservateur, il leur répugnait profondément de changer une forme politique qu'ils connaissaient et dont ils avaient su tirer parti contre une autre qu'ils ignoraient sans doute mais qu'ils redoutaient. Loin de songer à rejeter la souveraineté impériale, les représentants de l'Alsace offrirent à Ferdinand III de reprendre leur état ancien dans l'Empire moyennant le rétablissement intégral de leurs droits et privilèges mais, pressentant ce qui allait se passer, ils comprirent, selon les paroles de l'un d'entre eux, « qu'ils se tireraient difficilement des mains de la France ».

L'Empereur ayant décidé de céder à Louis XIV des droits sur leur pays, les Alsaciens durent s'incliner : il leur restait la possibilité de sauvegarder le plus qu'ils pourraient de leurs libertés menacées; c'est à quoi ils se décidèrent et, en fait, leur rôle à Munster ne fut pas négligeable.

Rattachés à la France, les Alsaciens s'appliquèrent à demeurer indépendants, ce qui ne manqua pas de provoquer des incidents parfois assez vifs avec le gouvernement royal, surtout à partir du règne personnel de Louis XIV (1661). Le Monarque, peu familiarisé avec les subtilités juridiques des traités, ne comprenait pas très bien l'attitude des Alsaciens. Estimant être Souverain de l'Alsace, il entendait exercer sa souveraineté dans cette province comme il l'exerçait dans le reste du Royaume. Après la paix de Nimègue (1679) qui devait marquer l'apogée de sa puissance, Louis XIV résolut d'éclaircir, une fois pour toutes, la question de sa souveraineté dans la « plaine de l'Ill ».

Ayant exigé de l'Empire la confirmation formelle des articles du traité de Munster relatifs à l'Alsace, Louis XIV confia au Conseil provincial d'Ensisheim, devenu



Fête des moissons, à Wissembourg

Conseil Souverain et transféré à Brisach, ainsi qu'à une Chambre dite de réunion instituée au Parlement de Metz, d'établir dans le détail les droits dérivant de sa souveraineté. Le territoire de l'Alsace ayant été nettement délimité, tous ses habitants durent reconnaître dans Louis XIV leur souverain-seigneur et lui prêtèrent serment (1680). La mesure — juridique ou politique, était grave de conséquences, car elle consacrait, un siècle avant la Révolution, le rattachement définitif de l'Alsace à la France; elle ne souleva pour ainsi dire pas d'opposition.

Seule, la ville de Strasbourg, capitale de l'Alsace, demeurait comme retranchée dans son indépendance inviolée. Louis XIV l'annexa en 1681 sans rencontrer de résistance.

Le grand Roi était arrivé à ses fins, sa souveraineté reconnue de tous, il ménagea dorénavant avec le plus grand soin les droits et les coutumes des Alsaciens.

Louis XIV respectait ainsi l'une des traditions les plus solides de sa Maison, celle qui maintenait celles des prérogatives des Provinces qui n'étaient pas incompatibles avec l'intérêt supérieur de l'Etat. L'œuvre de Louis XIV fut poursuivie avec le même libéralisme et la même compréhension par ses successeurs. Grâce à cette modération le Gouvernement royal put réaliser la plus belle des conquêtes : celle des Cœurs.

La Monarchie a apporté à l'Alsace des bienfaits inestimables : l'unité, la sécurité, le respect de ses libertés et traditions, la prospérité. En pleine conformité avec la géographie, en plein accord avec les sentiments et les affinités des habitants, la France royale fit une Province d'une mosaïque de petits Etats, tout en maintenant l'organisation intérieure de ceux-ci. « Il ne faut pas toucher aux usages d'Alsace », écrivait un ministre de Louis XIV en 1700, résumant ainsi toute la politique de la Monarchie à l'égard de sa nouvelle acquisition.

(A suivre.)

Jean-Jacques ZIPPER.

Bulletin intérieur mensuel de la MESNIE
11, Faubourg Montmartre, Paris-9^e

Association déclarée
sous le régime de la loi de 1901
Le Gérant : Régis THOMAS

S. P. I., 27, rue Nicolo, Paris (16^e)